

CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 10 novembre 2021

Compte - Rendu

La séance publique est **ouverte à 18h00**, et présidée par Monsieur Robert DAGORNE Maire en exercice, Monsieur le Maire propose au Conseil la désignation de Madame Constance BERENGER en qualité de secrétaire de séance.

Il est procédé à l'appel du Conseil par Monsieur Eric MATAILLET-ROCCHINI Conseiller Municipal ;

05 Pouvoirs : Victoria BACIGALUPO donne pouvoir à Jeannette BOURIAUD - Cyril VILLALONGA donne pouvoir à Benoît COLSON ; Aurélien DYJAK donne pouvoir à Renaud DAGORNE ; Guillaume NISTASOS donne pouvoir à Frédéric ROUSSEAU ; Joëlle GUINDE donne pouvoir à Florence VINCENTELLI-SEMLER – 01 Absent : Christopher VIANDE jusqu'à l'approbation du PV.

L'ensemble des 28 conseillers municipaux étaient présents et représentés ; Quorum atteint et conseil au complet avec 28 votants.

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de l'usage fait de la délégation permanente votée par la délibération n° DEL_2020_012 en date du 10 juin 2020 portant sur les Décisions du Maire prises et visées par le contrôle de légalité depuis la séance du 08 septembre 2021 :

01/09/2021	77	contrat entretien et maintenance des chaufferies de la commune	03/09/2021
28/07/2021	78	Convention d'occupation temporaire d'un terrain de tennis	27/09/2021
02/09/2021	79	mapa travaux de dépose et réfection plancher en indivision dans le bât 3 rue de la caraque	02/09/2021
15/09/2021	80	actualisation des tarifs relatifs à la restauration scolaire et à la garderie municipale du matin	23/07/2021
	81	non attribué	
08/09/2021	82	préemption AB352 et 353	16/09/2021
23/09/2021	83	convention servitude enedis parcelle MK 1	24/09/2021
07/10/2021	84	CEPAC - adhésion au système de paiement par carte bancaire	19/10/2021
11/10/2021	85	convention audit et de conseil en aménagement du territoire	12/10/2021
11/10/2021	86	assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un troisième groupe scolaire	12/10/2021
13/10/2021	87	Convention d'occupation temporaire d'un terrain de tennis	22/10/2021
15/10/2021	88	suppression de la régie de recettes des droits de place	22/10/2021

Le Conseil Municipal lui donne acte de ces informations.

Monsieur Christopher VIANDE entre en séance à 18h09.

L'ensemble des 29 conseillers municipaux étaient présents et représentés ; Quorum atteint et conseil au complet avec 29 votants.

Monsieur le Maire propose l'adoption du procès-verbal n° 10, portant sur la séance du 08 septembre 2021.

Aucune observation.

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour : 29

Question n° 01 :





Approbation du programme de travaux et d'une convention de transfert temporaire de Maîtrise d'Ouvrage entre la Métropole Aix-Marseille Provence et la commune d'Eguilles pour l'aménagement de l'entrée de ville d'Eguilles « RD18 – les Plantiers »
RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Dans le cadre de sa compétence facultative relative aux « Entrées de Ville », le Territoire du Pays d'Aix s'est engagé à mettre en œuvre les aménagements visant à assurer la cohérence des entrées de ville sur son territoire.

En 2021, le Territoire du Pays d'Aix a réalisé les études de faisabilité et établi le programme de l'opération d'entrée de ville d'Eguilles « RD18 – les Plantiers ».

L'exposé du rapporteur entendu, le Conseil, considérant la nécessité de procéder à l'aménagement de l'entrée de ville « RD18 – les Plantiers » sur la Commune ;

Décide :

-  D'approuver le programme d'aménagement de l'entrée de ville « RD18 – les Plantiers » sur la Commune pour un montant de 1 500 000 €HT soit 1 800 000 €TTC ;
-  D'approuver le transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de l'entrée de ville « RD18 – les Plantiers » pour un montant de 1 800 000 €TTC
-  De valider les termes de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement d'entrée de ville « RD18 – les Plantiers » ;
-  D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant ;

Vote à l'unanimité des suffrages exprimés : Pour : 29

Aucune question diverse.

Monsieur le Maire clos la séance à 18h22.